

Usages sociaux et politiques des savoirs historiques : identités, communautés, pouvoirs

*Sami BARGAOUI**
*Khaled KCHIR***

Nous voudrions partir du texte de D. Valérian, parce qu'en surplombant, sur une question ponctuelle certes, l'ensemble de l'historiographie maghrébine actuelle, il y perçoit cependant des traits qui, nous semble-t-il, ont été retrouvés par la plus grande partie des textes de notre rencontre, textes qui, à quelques exceptions (notamment algériennes) près, se sont plus penchés sur des discours historiques plus anciens.

Partant de l'interrogation sur le phénomène du déplacement des centres économiques et politiques maghrébins autour du XI^e-XII^e siècles vers les régions littorales et septentrionales et de la manière dont il a été interprété par les historiographies maghrébines les plus actuelles, D. Valérian observe que pour l'essentiel, celle-ci s'est faite dans un cadre identitaire. Au-delà des différentes tendances qui permettent de les différencier, ces travaux se rencontrent dans une affirmation d'une appartenance à un espace précis qu'il soit national, religieux, tiers-mondiste ou méditerranéen.

1) La première remarque d'importance, est que cette historiographie n'arrive pas à remettre en cause fondamentalement la thèse développée par des historiens de l'époque coloniale. Celle-ci considère ce phénomène comme la conséquence des débuts de l'expansion économique européenne dans une situation où le Maghreb était dans un état de délabrement économique et politique. Pour elle, le développement économique, urbain, le relèvement politique des différents pays du Maghreb à partir de cette date sont dus à ce mouvement européen qui annonce ainsi la primauté puis la domination européenne sur l'Afrique du Nord. L'interprétation nationaliste a accepté pratiquement en l'état ce point de vue, en a fait un titre de gloire, prouvant la prospérité ancienne de leurs pays, bien avant la colonisation, et la vitalité de ses entités politiques. Plus critiques, les interprétations tiers-mondistes ou religieuses ont considéré cette mutation comme responsable du sous-développement de leurs pays et de la mainmise européenne. Même l'interprétation opérant dans un cadre plus large, celui de la Méditerranée ne remet pas en cause fondamentalement le statut de victime du Maghreb, sinon de l'Europe, du moins de l'histoire, un acteur passif dont le développement n'est pas indépendant mais la conséquence du développement européen. Au-

* Diraset - Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de La Manouba

** Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

delà des apparences de conflit, de remise en cause, des différences entre ces différentes interprétations historiques, D. Valérian pointe là un trait fondamental et que nous qualifierons en reprenant un terme utilisé par K. Bendana : celui de la continuité de la chaîne historiographique.

Nous avons choisi D. Valérian pour vous exposer ce trait. Nous aurions pu choisir presque n'importe quel texte de notre rencontre, tant cette idée nous semble l'un des points les plus communs et les plus évidents à relever. Ainsi, L. Gharbi, travaillant également sur le passage entre historiographie coloniale et historiographie tunisienne contemporaine, mais sur une idée aussi fondamentale qu'implicite, celle des cadres temporels, des découpages du temps historique, la périodisation, relève également cette continuité. Plus grave est son constat : l'idée même d'une remise en cause de ces découpages n'est pas vraiment venue à l'esprit des Tunisiens. F. Soufi et H. Remaoun observent également cette reconduction de la périodisation par les historiens algériens actuels, sans remise en cause fondamentale. Pourtant, cette question touche également d'une manière directe l'idée que nous avons de nous-mêmes et de notre histoire, puisqu'il s'agit là du costume même que nous portons. Et que tout les historiens maghrébins savent bien que c'est un costume taillé pour nous par l'époque qui précède. Les réflexions rapides de M. H. Chérif sur la question ou celles de A. Laroui d'une manière plus globale, n'ont pas abouti à des propositions plus poussées ni véritablement à des pratiques différentes. A. Hénia pour sa part, s'est attaqué, plus en amont, à cette même périodisation, en scrutant le passage entre l'époque médiévale et moderne. Mais pour constater que c'est Ibn Abî Dînâr qui a choisi pour nous et qu'aussi bien historiens de l'époque coloniale que ceux qui sont autour de cette table sont restés prisonniers de cette optique. Là également, ce qui est à relever, c'est l'absence d'une remise en cause et d'une réflexion sur la question.

2) La conséquence première de cette idée est que des constructions historiques prégnantes qui nous définissent : l'Ifrîqiyya, la Tunisie, l'Algérie ou le Maghreb, l'Etat, la nation, la communauté ethnique, les différences entre les pays du Maghreb, la tribu, la famille, pour me limiter à quelques unes évoquées dans nos textes, les moments de rupture qui les caractérisent, sont le produit d'une accumulation temporelle de plusieurs strates historiographiques. Kh. Kchir relève ainsi, au Moyen Âge, un moment, où, dans les titres des œuvres, surtout biographiques ainsi que dans le découpage de l'espace dans les ouvrages annalistiques, l'Ifrîqiyya émerge comme entité historique. Même s'il y a le précédent d'al-Raġîq, ce n'est véritablement que sous les Hafside et surtout au XV^e siècle, qu'apparaît une histoire dynastique particulière à l'Ifrîqiyya, écrite par des Ifrîqiens, abstraction faite d'Ibn Khaldûn, décidément imperméable à toute définition étroite. Ceci est corrélatif de l'émergence au même moment d'une pratique juridique, et même d'une jurisprudence locale, le *`amal*, ayant donc une histoire et identifié comme tunisois ou ifrîqien. La définition de cette entité se fait également par opposition au Machrek, par le traçage de frontières, certes mouvantes, avec des aires limitrophes. La transmission de l'identité de

cette entité particulière se fera essentiellement par les genres historique ou juridique.

Ibn Abî Dînâr et les historiens tunisiens ou plutôt ifrîqiens jusqu'au XIX^e siècle, n'auront donc pas à inventer l'Ifrîqiyya. Ils en héritent, tout en la dotant véritablement d'une histoire, c'est à dire d'ouvrages qui retracent son histoire et uniquement son histoire sur le temps le plus long possible, évoquant même, en déplaçant d'autres genres littéraires, une timide évocation de l'histoire antique, une gloire encore plus ancienne que celle de l'islam. Ce type d'histoire ne s'impose pas comme tel au Maroc avant le XIX^e siècle, et en Algérie, sous le protectorat français, même si comme le relève M. Ghalem, l'idée d'une continuité historique depuis le Moyen Âge commence à émerger dans l'historiographie algérienne de l'époque moderne. Et la conscience que des différences fondamentales séparent Tunis d'Alger ou de Tripoli apparaît de plus en plus nettement. Mais c'est la mémoire qui privilégie l'opposition, le conflit et la violence qui est la plus favorisée, comme le met en lumière F. B. Slimane.

La Tunisie, qui bientôt remplace entre le XIX^e et le XX^e siècle l'Ifrîqiyya comme emblème onomastique de ce territoire, émerge à la fois de cet héritage, et de la situation particulière de l'époque. K. Bendana s'attache à le comprendre à travers un genre, celui des manuels. Ce genre répond à une pratique historique que la Tunisie ne connaît pas encore, celui d'une conception laïque et nationale pratiquée en France, mais continue une tradition, celle du récit, du discours démonstratif, donné pour vrai, et du souci didactique et explicatif du devenir historique, donc identitaire. Son objectif est de construire une ancienneté, une continuité et une gloire, objectif, on l'a vu, qui a commencé bien avant et qui a même pris, dans sa forme, un aspect très proche du manuel moderne. La chaîne historiographique ne continue pas uniquement l'historiographie dite coloniale, mais aussi une historiographie locale fort ancienne, que relèvent les travaux de S. Bargaoui, M. Ghalem, A. Hénia, ou Kh. Kchir.

3) L'autre continuité relevée par ces textes concerne l'institution autour de laquelle s'est constituée l'idée de nation, d'Ifrîqiyya ou de Tunisie ou du Maroc, autrement dit, l'identité de ces territoire, l'institution de l'Etat. A. Hénia et M. Ettayeb ont pu relever son importance au point que les historiens, estime A. Hénia, en sont prisonniers. Les deux choisissent de le scruter à travers les discours des historiens sur la tribu. Ibn Abî Dînâr et ses successeurs n'ont là non plus rien inventé et les deux textes font référence aux discours stigmatisants, envers les A. Saïd en particulier ou les tribus en général, qui remontent au Moyen Âge. Très pertinente à cet égard est la différence relevée par M. Ettayeb entre discours d'auteurs ifrîqiens et auteurs de passage comme Marmol ou Léon l'Africain. Nos deux textes les lient à l'émergence du pouvoir mouradite, de la constitution donc d'un pouvoir autonome par rapport à Istanbul et en concurrence avec les pouvoirs des institutions politiques du moment, celui des pachas ou des deys. Au point que les historiens oublient les traditions d'alliance entre tribus et Etat pour ne relever que les relations basées sur la violence, la révolte, la soumission forcée. L'objectif des historiens serait

ainsi de légitimer le projet d'Etat territorial porté par le pouvoir beylical mouradite. M. Ghalem relève ce lien entre historiographie et légitimation du pouvoir de l'Etat, qui mobilise les historiens de l'époque moderne en Algérie, institué non pas pour des raisons pécuniaires, mais idéologiques et identitaires. M. Ettayeb note également que la stigmatisation des tribus sera continuée à l'époque coloniale et pourrait-on ajouter, aux indépendances. La tribu, devenu concept anthropologique, hérite en réalité de traits tracés bien avant, construits et perpétués en relation étroite avec l'émergence des pouvoirs étatiques. A Hénia retrouve ce souci dans la manière dont sont relatés les événements du XVI^e siècle, siècle occulté ou considéré comme celui de la crise et de la décadence. Non seulement il conteste cette version des choses mais il lie cette lecture, commune aussi bien aux historiens de l'époque moderne qu'à nos contemporains, de gommer le XVI^e siècle car perçu comme celui de l'absence d'un Etat fort et respecté. Au point que le XVI^e est la période la plus pauvre de l'historiographie médiévale et moderne, très peu d'études y ayant été consacrées. H. Boujarra rappelle que ce ne sont pas uniquement les Tunisiens qui (se) transmettent une image de l'Etat tunisien, en suivant les différentes visions de cet Etat au XVII^e siècle, chez des voyageurs européens comme Salvago ou le chevalier d'Arvieu, puis au milieu du XX^e, dans l'historiographie française, chez Turbet-Dulof.

C'est également sous le signe de l'Etat ou plutôt de la dynastie, que le genre histoire politique particulière à chacun des pays du Maghreb - et que Lévi-Provençal appelle, péjorativement, national - apparaît véritablement et s'épanouit. On le voit à l'époque Hafside en Ifrîqiyya, mais aussi au Maroc sous les Saadides puis les Alaouites, et au Maghreb central, sous les Zayyanides. La lecture de l'histoire comme un genre qui a pour fonction de légitimer l'Etat est commune à plusieurs de nos papiers. Nous évoquerons ici le cas du Maroc moderne, où la question des origines s'est totalement focalisée sur la généalogie des Chorfas, et a peut-être empêché, jusqu'au XIX^e siècle la possibilité de l'inscrire dans l'ancienneté d'un territoire. C'est aussi le cas de l'Algérie, que ce soit à l'époque moderne, autour de notions comme la justice et le Djihad, ou à l'époque contemporaine, que O. Tengour, H. Remaoun ou F. Soufi ont décortiqués dans leurs papiers. Mais nous notons également que notre conception a essayé de déborder, le lien trop mécanique entre historiographie et pouvoir politique.

4) Elle a tenté de le faire de plusieurs manières. En premier lieu, en liant cette production à la société, à la communauté et plus précisément à la diversité sociale et communautaire des pays maghrébins. M. Merimi, tout en relevant le poids du pouvoir central tripolitain puis tunisois dans les épîtres de Hîlâtî sur Djerba, retrouve le lien entre ces écrits et la communauté ibadhite. En retraçant les événements ayant secoué l'île aux XVI^e et XVII^e siècles, Hîlâtî, centre sur les institutions de cette communauté, sur la violence qu'elle subit, et à laquelle elle essaie de résister. Il essaye également d'en défendre l'identité en retraçant la gloire de ses hommes, leurs sacrifices, en faisant des symboles rappelant ceux du passé. Ne nous y trompons pas. Même en stigmatisant certains de ces

hommes, décrits comme tyranniques, c'est bien des sortes des souverains de l'île, synonymes de sa puissance qu'il trace le portrait. L'oubli de la cité est ici moins évident, et on pourrait rapprocher Hilatî d'autres auteurs comme Magdîsh ou Knânî, Ibn Maryam ou al-'Antarî, qui, à travers des œuvres biographiques ou annalistiques, parfois mélangeant les genres, se sont attachés à édifier une identité de la communauté et de la cité, que ce soit en rapport avec l'Etat, contre lui, avec lui ou à côté de lui. Comme le signalent F. Soufi ou O. Tengour, cette forme d'histoire locale renaît de plus belle aujourd'hui en Algérie et on pourrait certainement faire la même remarque pour ce qui concerne la Tunisie et le Maroc actuels.

Nous avons aussi essayé de le déborder en liant ces constructions aux rivalités sociales et communautaires. A. Hénia et M. Ettayeb lient les discours sur la tribu aux origines sociales d'Ibn Abî Dînâr et des auteurs qui les suivent. Leur but serait ainsi non seulement de légitimer le pouvoir étatique mouradite mais également la mainmise et la domination des citadins sur ceux qui la refusent ou y résistent. S. Bargaoui note la variété des discours des origines aussi bien en Ifrîqiyya qu'au Maroc, et la lie à un débat général et récurrent pour la primauté sociale impliquant des groupes sociaux et ethniques divers. Dans l'Algérie actuelle, l'explosion mémorielle autour de la guerre de libération dont débattent les papiers de F. Soufi, O. Tengour et H. Remaoun illustre au plus haut point les enjeux multiples du débat historique. L'acte d'écrire une histoire est lui-même, pour un homme, un groupe social ou ethnique, une action sur la réalité dans un univers multiple et varié. Par une forme de présentation, qui peut nous sembler la plus neutre, la plus éloignée de son objectif, de la mémoire, il fonde une structure sociale et la légitime. Mais il faut savoir lire cette présentation, car elle n'est pas un exposé idéologique, un tract politique. Même si les œuvres sur lesquels nous travaillons ne sont pas des créations artistiques, il serait dommage et erroné de les réduire à un discours idéologique plat.

5) Venons-en alors à une autre tentative de débordement. K. Bendana note un fait fondamental me semble-t-il : l'acte d'écrire une histoire quelle qu'elle soit, est un acte intellectuel, et le produit, culturel. Il est irréductible au politique, à l'idéologique et au social. Sa tentative à elle est de ce fait, une tentative de retrouver une chaîne intellectuelle dans un champ intellectuel en premier lieu. Non qu'elle disqualifie la prégnance du politique et du social, mais ces dimensions ne sauraient être comprises à leur juste mesure que si nous nous attachons à comprendre l'acte intellectuel dans ses différentes dimensions, et en premier lieu dans le champs scientifique ou éditorial qui est le sien par excellence. Cette manière d'aborder la question serait à notre sens extrêmement profitable également pour des périodes autres que la période contemporaine.

6) Ce faisant, nous avons abouti à un constat commun qui est une confirmation de notre hypothèse de départ. Raconter une histoire, c'est en même temps la construire, l'utiliser à des moments historiques précis, dans des contextes précis, par des acteurs précis. Nous n'avons pas seulement retrouvé une chaîne historiographique. Nous avons aussi, par notre posture même de

lecteurs de discours historiques qui se succèdent, essayé d'en retrouver les contextes de production, pour nous apercevoir que la dimension identitaire est historique. Si des idées, des entités sont reprises par des auteurs, et des chercheurs qui essaient d'en retrouver l'origine, ils les reprennent toujours d'une manière différente. Ils se les approprient en fonction de leurs propres conditions historiques, individuelles, culturelles, sociales ou politiques. L'Ifrîqiyya n'est pas la même chez Les auteurs du Moyen Âge, chez Ibn Abî Dînâr ou Ibn Abî al-Dhiyâf. L'Etat tunisien apparaît également très différent chez Salvago ou D'Arvieu, et la Tunisie n'est pas la même chez T. Sfar et H. H. Abdelwahab. La vision est également différente entre un discours à prétention scientifique comme celui de l'archéologie antique et celui d'un humaniste anti-colonialiste comme Vigné-d'Octon. Si nous avons prêté attention à la continuité, nous avons aussi recherché les ruptures, les différences et les nuances de l'approche de chaque historien, parce qu'elles seules nous permettent de mesurer les écarts des définitions identitaires, de comprendre ainsi ce qu'elles signifient en termes de changements sociaux, politiques, et plus largement, culturelles.

7) Nous avons peut-être péché par insuffisance sur ce dernier point. Nos liaisons restent peut-être encore trop mécaniques, et la dimension individuelle dans nos études reste trop timide. La compréhension du lien entre l'historiographie et l'histoire est de ce fait handicapée. Il est vrai que l'historien, par le pacte même avec le lecteur qui fonde sa relation avec lui et le crédibilise à ses yeux, doit effacer toute dimension individuelle et disparaître derrière la communauté, locale ou nationale. Mais tant que nous n'aurons pas suffisamment creusé, chez chaque auteur, le profil qui le caractérise, sa formation, ses amitiés, ses réseaux intellectuels, ses lectures préférés, sa carrière professionnelle, et si possible des informations encore plus personnelle, notre compréhension de son travail restera timide et limitée. L'un des moyens d'accéder à cette dimension sont les œuvres elles-mêmes, non seulement par les informations directes qu'elles renferment sur l'auteur, mais surtout en relevant les contradictions, incohérences, différences et écarts, à la fois dans l'œuvre elle-même et entre l'œuvre et celles qui la précèdent, l'accompagnent ou la suivent. La forme même que prend l'œuvre, la manière dont elle est construite, même quand elle nous apparaît simple compilation, doit nous apparaître comme significative. On ne compile pas de la même manière, et nous devons le savoir mieux que tout autre, car nous avons l'expérience de l'enseignement. La tentative de A. Khouaja de retrouver les particularités d'une mémoire familiale, la manière dont elle est utilisée sous le Protectorat puis après l'indépendance, devra être creusée. Nous avons tendance à privilégier ce qui est commun, ce qui continue la chaîne historiographique. Il ne faut pas qu'on en soit prisonnier, même si nous venons de la découvrir. Nous devons commencer par (nous) dire que les auteurs ne sont pas pareils, leurs œuvres différentes, que chaque genre, historique, littéraire, biographique, de voyage, hagiographique, juridique, dit quelque chose de différent. Que ces discours sont destinés à des publics ou des lecteurs (récepteurs) divers que nous avons intérêt à préciser le plus possible.

Sans oublier d'essayer de comprendre nos propres appartenances, identifications, contextes historiques, condition primordiale pour prétendre arriver à la compréhension la plus distanciée de notre objet.

8) Le savoir historique non seulement se construit, s'utilise, mais c'est lui qui, pour l'essentiel, construit les différentes identités historiques des pays maghrébins. Beaucoup de nos papiers l'ont directement perçu et K. Bendana note : le manuel dit la Tunisie comme une réalité avant que celle-ci établisse, conquière la réalité d'une nationalité juridique et politique. La prolifération mémorielle en Algérie pourrait également être lue sous cet angle, celle de tentatives de constructions identitaires porteuses de plusieurs projets de société.

9) Pour en revenir au fil conducteur qu'est pour nous la communication de D. Valérian, celle-ci relève une tendance récente de l'historiographie maghrébine, tout aussi identitaire que les autres, mais qui amorce un retour sur l'appartenance nationale, à revendiquer d'autres appartenances. Cette remise en cause de ce cadre, national, étatique ou communautaire est le trait qui regroupe une bonne partie des textes de cette réunion. Certes, il est timide. La quasi-totalité de nos papiers ont un cadre national. Nous pourrions invoquer bien sûr - comme d'habitude - la difficulté de la documentation ou même l'absence de compétences générales aux autres pays maghrébins, arabes, méditerranéens... N'oublions pas que pour l'historien, la question prime la source et l'invente. C'est donc par trop d'enfermement dans notre petit cadre national que nous péchons. Nous avançons tout de même une interrogation sur l'idée d'Etat et sa légitimité, sur la notion de nation qui ne nous paraissent plus aussi évidentes. Le temps de la nation, celui de son instrument, l'Etat, est-il fini ? La réponse, même à nuancer, serait oui, si nous avons retenu notre conclusion précédente : l'histoire dit la réalité ou une certaine réalité avant qu'elle ne se traduise institutionnellement. Bien malgré nous, nous traduisons une réalité à la fois déjà là et à venir. Bien malgré nous, car nos questionnements sur nous-mêmes restent limités, timides, comme d'ailleurs vous l'avez relevé vous-même. En fait, notre connaissance de nous-mêmes et en premier lieu de notre production historiographique reste limitée. Cette invisibilité ou opacité à soi, nous commençons peut-être à en sortir.

Nous le faisons pour l'essentiel indirectement, dans des études ponctuelles. La situation algérienne, où le débat citoyen est plus ouvert, est sans doute ce qui explique que la plupart des contributions du CRASC affrontent directement le débat historiographique, et pas seulement académique, le plus récent. A travers l'examen des lieux de productions du savoir historique et des paradigmes qui le guident, des points historiques qui font débat et des blocages méthodologiques, F. Soufi dresse un bilan sans complaisance de notre historiographie. Car nous partageons, pour l'essentiel, les mêmes traits, avec plus ou moins d'acuité selon les pays. Nos blocages ne sont pas dus uniquement à la forte présence de l'Etat. Au-delà, il y a la société, dont nous faisons nous-mêmes partie et dont la forte demande de mémoire est liée à sa forte demande d'identité, dans un moment perçu comme un moment de menace et de danger pour l'intégrité du corps social. Mais nous avons également nos propres impasses méthodologiques :

usage peu fréquent des sciences sociales, déification de l'archive, peu d'attention aux conditions de sa production, enfermement local. Et, ajouterais-je, à la fois un manque de distance et pas suffisamment d'attention aux discours des acteurs historiques. Dépasser ces impasses est peut être l'une des conditions fondamentales pour tenter d'aller ailleurs.